

Le bulletin du Réseau québécois
des OSBL d'habitation et
des fédérations membres

LE RÉSEAU

Numéro 15 - MARS 2006



**VIVRE AU
COEUR DE LA
MÉTROPOLE
P.6**

DANS CE NUMÉRO

À LA UNE

- À la croisée des chemins

PAGE 8

- Par et pour les jeunes de la région de la capitale

PAGE 10

- Entrevue exclusive avec le ministre Normandeau :
Le défi de l'arrimage de la santé et de l'habitation

PAGE 14

- Relever le défi de réaliser sa mission

PAGE 16

- Une année record pour les désastres naturels

PAGE 18

- Le Réseau d'habitation communautaire de la Mauricie



Plan d'avantages financiers
destiné aux membres
du Réseau québécois
des OSBL d'habitation
offert par
La caisse d'économie
solidaire Desjardins

Pour obtenir
les informations:
www.rqoh.com

Contactez
votre Fédération
ou communiquez
avec le
1 866 846-0163



Plan d'avantages financiers
destiné aux membres
du Réseau québécois
des OSBL d'habitation

LA UNE DU RÉSEAU

À la croisée des chemins

François Vermette
Directeur général, RQOH

L'année 2006 nous réserve encore bien des surprises probablement. Ce qui est sûr c'est qu'elle en sera une de changements importants.

C'est en 2006 que seront attribuées les dernières unités du programme Accès-Logis (voir page 10). Bien qu'au moment d'écrire ces lignes on ne connaisse pas encore ce que le budget du gouvernement du Québec nous réserve, la ministre responsable de l'habitation, Mme Normandeau, dans une entrevue qu'elle nous accordait, ne nous a pas annoncé la fin du développement, au contraire (voir page 11). Dans un autre dossier, celui du soutien communautaire, Mme Normandeau nous a confirmé qu'elle souhaite que les discussions actuelles à propos d'un cadre national sur le soutien communautaire donnent des pistes de solutions pour son financement.

Ce cadre national sur le soutien communautaire en logement social est toujours en discussion entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Société d'habitation du Québec (SHQ). Le soutien communautaire est au cœur des interventions du Réseau d'habitation communautaire de Mauricie qui nous présente ses activités à la page 18 et de la fédération de l'Outaouais (ROHSCO) qui en fait même (voir en page 5) une pièce de théâtre ! Le Réseau participe à un comité de travail SHQ-MSSS sur un cadre national. Bien que l'arrimage entre le réseau de la santé et ceux de l'habitation ne soit pas chose facile, les

discussions sont encourageantes et on peut dire que le MSSS a fait des efforts importants pour comprendre notre réalité. Les prochaines semaines seront déterminantes pour la rédaction et l'adoption de ce cadre. N'hésitez pas à écrire à vos députés, au ministre de la santé, à la ministre des affaires municipales pour les questionner sur le sujet. Pour nous aider, vous pouvez aussi vous assurer que votre organisme rempli le questionnaire sur les services dans les OSBL d'habitation que nous avons envoyé au début du mois de mars (voir l'article en page 13).

Année charnière aussi dans le développement des fédérations, la FOHRJS lance un nouveau service de gestion financière (voir la publicité en page 7), la FLOH y pense sérieusement, le ROHSCO veut développer des outils de gestion plus performants, bref, un dynamisme important se manifeste dans toutes les régions du Québec.

En 2006, nous devrions aussi avoir les premières évaluations des projets novateurs (page 6) dont nous vous avons aussi parlé dans le dernier numéro. Cet arrimage santé-habitation soulève bien des questionnements et nous attendons impatiemment une évaluation à laquelle nous souhaitons participer.

Cet effort collectif important, pour le développement du logement communautaire, que nous vivons en ce moment ne semble pas toujours partagé par toutes les parties de l'appareil public. Pendant que le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal investissent dans le logement communautaire, un hôpital et une société para-municipale nous conçoivent des projets de condos (voir

l'article en page 4). Comme quoi, il nous reste encore beaucoup de chemin à parcourir.

Finalement, vous remarquerez ci-dessous que notre bulletin est maintenant distribué à 1 750 exemplaires, ce qui constitue une démonstration éclatante du dynamisme des fédérations d'OSBL d'habitation.



est envoyé à raison de quelque 1 750 exemplaires aux administrateurs-trices et aux directions des OSBL d'habitation au Québec.

Éditeur : Réseau québécois des OSBL d'habitation

Directeur général : François Vermette
Rédacteur en chef : Richard Saulnier
Coordonnatrice : Myriam Lalonde
Collaborateurs :

- Odile Bourdages
- Anne-Marie Deneault
- Marie-Noëlle Ducharme
- Guy Gagnon
- Marcellin Hudon
- Patrice Jean
- John Johnston
- Mario Julien
- Myrtha Laflamme
- Claudine Laurin
- Olivier Loyer
- Toufik Nid Bouhou

Photo de la page couverture :
Manoir Charles Dutaud - Montréal



est publié 4 fois par année.
Les opinions émises dans les articles n'engagent que leurs auteurs.

Distribution : Numéro de convention
Poste-publication 41027522

LES BRÈVES DU RÉSEAU

Assemblées générales

Si l'arrivée du printemps déclenche la fonte des neiges, c'est bien connu, elle occasionne aussi la tenue de plusieurs assemblées générales annuelles au sein de notre mouvement. Ainsi, la Fédération lavalloise des OSBL d'habitation (FLOH) tiendra son assemblée le jeudi 30 mars à 14 h. Ses membres et ses partenaires en apprendront davantage sur ce qu'est la FLOH, ses réalisations en 2005 et celles attendues en 2006. Le lieu reste à confirmer (vous pouvez appeler au (450) 662-6950).

La Fédération des OSBL de Roussillon, Jardins-du-Québec, Suroît (FOHRJS), quant à elle, tient son assemblée le 12 avril prochain. Elle communiquera avec ses membres sous peu si ce n'est déjà fait au moment d'écrire ses lignes. Puis, le 20 avril ce sera au tour de la doyenne, la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM) de tenir sa 19^{ème} assemblée générale annuelle. La saison se poursuivra en juin avec la tenue des assemblées de la Fédération du Saguenay/Lac-St-Jean (FROH-SLSJCCCN) ainsi que celle du Regroupement des OSBL d'habitation avec support communautaire de l'Outaouais. (R.S.)

Question de cuisine

Au cours de la dernière rencontre du Comité des Fédérations du Réseau québécois, les deux associés du Groupe Konos, une firme spécialisée en management, sont venus présenter les résultats d'un projet-pilote qu'ils ont mené à la Maison d'Un Nouvel Élan à Jonquière, un OSBL d'habitation pour personnes âgées.

Le projet a permis d'établir le prix de revient de chaque repas servi à l'établissement. Quand on sait que ce fameux prix de revient constitue bien souvent la bête noire de tout service alimentaire, ce type d'exercice peut contribuer à faire passer la gestion de cuisine d'un fardeau à une solution pour un immeuble d'habitations. (R.S.)

En Montérégie

Ça vadrouille à Vaudreuil !

Eh oui, un nouvel édifice pointe le bout de son museau sur les terres inconquises et insoumises de la Montérégie ! Piloté par la FÉCHAMM, un projet PAPA est développé, et potins et ragots croustillants vont bon train à son sujet... Ce projet de coopérative pour aînés en perte d'autonomie recevra du financement pour les services via le programme pilote « pour un nouveau partenariat au service des aînés ». Projet novateur sous un certain angle puisque les financements semblent atypiques : les futurs locataires paieraient une cotisation très élevée, obtenant ainsi leur statut de membre, en contrepartie de quoi l'hypothèque à rembourser serait très basse... tout comme les loyers d'ailleurs. Les gens concernés, dans ce cas-là, seraient ceux qui bénéficieraient déjà d'un actif immobilisé dans l'immobilier et souhaitent transférer leur capital dans l'assurance de pouvoir bénéficier de soins médicaux dans un environnement sain pour assurer la douceur de leurs vieux jours... Objectif louable en soi, mais... On peut se demander si ce projet répond aux objectifs des programmes de financement de logement social et communautaire desquels il recevra aussi du financement. Affaire à suivre.

Du côté de Châteauguay

C'est le printemps, les projets poussent comme les champignons ! On l'attendait, on y rêvait, on en tremblait... et finalement, il est arrivé ! Place Pasteur phase 2 entre en scène avec ses 39 nouveaux logements... Les premiers devraient être livrés dès le mois d'avril. La petite anecdote ici

est que cette deuxième phase suit les déchirements et turpitudes de sa grande sœur édifiée quelques années plus tôt, mais elle suit des voies bien moins chaotiques puisque la construction est faite suite à des soumissions effectuées sur invitation. Initiative meilleure qu'à l'accoutumée puisque plus économique ; en soumission publique habituelle, les tarifs sont certes moins onéreux, mais il ne s'agit là que de tiroirs à double fond (le double fond contient tout plein de frais... cachés... et qui pèsent très lourd dans la balance au final). Longue vie à ce projet-là !

À l'Est, les bons samaritains du logement décent partent en croisade contre les mauvais propriétaires. L'insalubrité, ce n'est pas la saleté, et ce n'est pas la vétusté non plus. C'est ce qui est nuisible à la santé : un taux d'humidité excessif, la présence de plomb dans la tuyauterie, ou encore la présence d'amiante dans les murs intérieurs d'un logement. Sauf que parfois, les cercles vicieux sont ainsi faits qu'un élément a effet de levier sur un autre et ainsi de suite... et quand insalubrité est jumelée avec saleté, un nouveau terme est employé, celui de taudis. C'est ce qu'une équipe de reporters sans-peur-et-sans-frontière a pu constater lors de la visite de certains logements à La Prairie, afin de mettre davantage de pression sur les propriétaires, et de les mettre face à leur responsabilité. Le changement d'attitude de la municipalité est d'ailleurs remarquable ; une véritable volonté de vouloir changer un état déplorable est bien palpable, tout comme l'intérêt de développer du logement social sur le territoire... Il ne faut pas lâcher ! (M.H.)

LES BRÈVES DU RÉSEAU

Au Saguenay

La Fédération régionale des OSBL d'habitation du Saguenay Lac St-Jean, Chibougamau-Chapais et Côte Nord (FROH-SLSJCCCN) a offert un cadeau de Noël inédit à ses membres. Une heure de spectacle dans chacune des résidences, donné par des membres de la chorale Jeunesse en Choeur, un ensemble de jeunes qui partagent la passion du chant.



À Chibougamau

Cette grande tournée s'est avérée un franc succès. Les moments vécus par les résidents des OSBL visités ont éveillé des souvenirs heureux chez chacun d'eux et ils ont contribué à lutter contre l'isolement.



À Sacré-Coeur

La chorale a parcouru plus de 2 600 kilomètres, visitée 15 villes et villages allant de Chibougamau à Baie-Comeau et ce, du 3 au 23 décembre 2005. Un beau geste, une belle visite pour les OSBL membres de la FROH et une bonne idée à répandre ! (L.B.)

En Mauricie

Vous remarquerez que LE RÉSEAU compte sur un nouveau correspondant en Mauricie/Centre-du-Québec. En fait, on en a deux : messieurs Guy Gagnon et Mario Julien, du Réseau d'habitation communautaire de la Mauricie, qui ont gentiment mis la main à la pâte et remplacé au pied levé Marcel Marchand, le directeur de la Fédération régionale des OSBL d'habitation de Mauricie, Centre-du-Québec (FROHMCQ), qui est actuellement en congé de maladie. LE RÉSEAU lui souhaite d'ailleurs le plus prompt rétablissement. (R.S.)

En Outaouais

Depuis février dernier, la directrice générale du ROHSCO, Joscelyne Levesque, siège sur la Commission permanente sur l'habitation de la ville de Gatineau, à titre de représentante d'organisme de logements et coopératives d'habitation. La Commission a comme principales responsabilités d'administrer le fonds de logement social, d'élaborer de concert avec les partenaires régionaux une politique de l'habitation et d'en assurer le suivi dans tous les plans, programmes et règlements mis en œuvre par la Ville.

Enfin, la Commission doit assurer une régénération continue du parc d'habitations dans les quartiers établis par des actions de revitalisation urbaine.

Auberge d'économie sociale

Le ROHSCO travaille par ailleurs à la mise sur pied d'un projet d'auberge d'une trentaine de chambres sous forme de projet d'économie sociale. Par ce projet, le ROHSCO souhaite créer une opportunité de travail pour les personnes en insertion sociale, favoriser le commerce équitable en

incluant une boutique, offrir un lieu de réunion ou de formation adapté aux demandes, un lieu de confort pour les gens d'affaires et les touristes, et permettre l'auto-financement de certaines activités du ROHSCO et des espaces de bureau pour le Regroupement et d'autres organismes. Plusieurs partenaires sont impliqués dans ce projet et sont fort motivés pour le mener à terme. Présentement, on est à l'étape de l'étude de faisabilité et du plan d'affaires qui seront complétés d'ici avril. D'autres nouvelles sous peu... (J.L.)

Ont contribué à la rédaction de ces brèves : Luc Blackburn, Mariette Héraud, Joscelyne Levesque, Richard Saulnier et François Vermette.

LES GENS DU RÉSEAU

Préservons les terrains publics dans le giron collectif

Claudine Laurin
Directrice générale, FOHM

Toufik Nid Bouhou
Agent de liaison et de communications,
FOHM

Parler de développement dans le domaine de l'habitation a comme préalable l'accès à des bâtisses permettant la transformation de ces dernières en espaces d'habitation ou encore à des terrains pouvant permettre la construction d'immeubles. A Montréal, le manque de terrains disponibles à la construction a toujours posé problème. Depuis quelques années, tant les groupes de citoyens que les groupes communautaires décrient non seulement le manque d'espace mais aussi la part importante du marché privé dans le développement. Le nombre de condos construits ces dernières années en est un bon exemple. Selon de nouvelles données, le taux de vacances de logements pour Montréal n'en serait plus à un seuil critique. Nous ne réfutons pas ces données, cependant la pénurie de logements pour les familles ou personnes à faibles revenus est toujours d'actualité et ne s'est pas améliorée avec le temps.

Au contraire, nous nous retrouvons toujours en très grande pénurie. La liste d'attente des huit maisons de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) gérée par la FOHM, illustre très bien la situation qui prévaut encore. Pour une personne seule à faible revenu, il faut deux ans minimum d'attente pour habiter dans un studio et de six à neuf mois pour louer une chambre!!! Le

manque de logements pour les personnes à faibles revenus est donc, encore aujourd'hui, un besoin auquel nous avons beaucoup de mal à répondre...

L'année dernière, la FOHM avait interpellé la SHDM (Société d'habitation et de développement de Montréal) concernant la vente d'un de ses immeubles, situé à Rivière des Prairies, à un promoteur privé sans appel d'offre et sans même informer le milieu. Un OSBL aurait-il pu en prendre possession et répondre à un besoin ? Personne n'a eu l'occasion d'y répondre. Cependant, plusieurs groupes, dont la FOHM, avaient dénoncé ce transfert d'un bien public au privé sans qu'il y ait véritablement d'effort mis en œuvre pour que ce qui a été acquis par les deniers publics reste au domaine public.

Le privé s'approprie encore une fois le bien collectif avec l'accord de la Ville. Nous avons appris dernièrement la vente des terrains appartenant au Centre hospitalier de Rivière des Prairies à un promoteur privé. Ces espaces devraient servir à la réalisation d'un projet de condos. Ce terrain acquis avec les taxes des contribuables (donc propriété collective) se voit transféré au privé sans



même y rattacher un projet visant la construction de logements sociaux. La ville de Montréal, durant le Sommet de l'habitation, a dit souhaiter faire un développement harmonieux entre les différents types de programmes : politique d'accès à la propriété, logements abordables, logements sociaux via les OSBL ou encore la SHDM. Le « développement harmonieux » annoncé est quelque peu mis à mal avec ces cessions de propriétés...



Il serait temps que nous puissions avoir un droit de regard sur la planification et le devenir de notre patrimoine collectif (école, hôpital, etc.). Il y a là une richesse communautaire que les organismes d'habitation aimeraient bien conserver, assurant ainsi le développement d'OSBL et l'accroissement de logements sociaux.



Centre hospitalier de Rivière des Prairies

LES GENS DU RÉSEAU

C'est une belle aventure : J'ai hâte au dénouement !

Anne-Marie Deneault
Animatrice Projet *Théâtre social*, ROHSCO



Un peu d'histoire...

Ce projet de pièce de théâtre, développé par le ROHSCO avec des partenaires oeuvrant dans le domaine du logement communautaire, a pour but de présenter différents aspects du logement et de l'hébergement avec soutien communautaire : réalités quotidiennes des locataires et des intervenants, vie associative en logement communautaire, exercice de la citoyenneté, etc. Les participants au projet prennent part à toutes les étapes d'une production théâtrale : décors, costumes, maquillage, son, éclairage et jeu.

Par cette initiative, le ROHSCO souhaite offrir aux OSBL d'habitation avec soutien communautaire et à leurs locataires, un médium artistique favorisant le processus d'appropriation du pouvoir par l'expression de leur réalité. Du même coup, le ROHSCO veut se faire le promoteur des pratiques novatrices en logement.

L'expérience... et sa portée !

Le projet reflète jusqu'où la confiance en

soi et en l'autre peut mener. Les locataires se sont transformés en comédiens, éclairagistes, maquilleurs, décorateurs et régisseur de plateau et ont fait la promotion de l'importance du soutien communautaire en habitation.

D'étrangers les uns aux autres il y a seulement quelques mois, ils ont tissé ensemble des liens fort significatifs : « Je ressens que je suis membre d'un groupe et que je suis accepté ». Ils vivent une nouvelle confiance en soi, un sentiment de dépassement, d'accomplissement et de fierté : « Travailler à atteindre un but comme celui d'apprendre un texte nous amène un regain de confiance en soi, une estime de soi grandissante et, au bout de tout, une grande fierté d'avoir atteint le but ». Chacun à sa façon découvre ses forces et les utilisent pour s'entraider les uns avec les autres. Et pour d'autres, on découvre le plaisir de la scène : « Je suis une femme dans la quarantaine qui s'est découvert un talent et une passion pour le théâtre ».

Le théâtre d'intervention reflète l'importance de cibler et maximaliser les compétences des individus. Or, dans ce projet, nous nous centrons sur les

habiletés et les capacités de chacun. Ainsi, tous deviennent à leur façon un maillon indispensable pour la réussite du projet.

À travers cette expérience théâtrale les comédiens-locataires souhaitent transmettre un message qui touche une réalité sociale souvent méconnue. Ils se mobilisent et dénoncent la situation du logement car, comme l'explique une comédienne, « une pièce de théâtre a plus de chance de sensibiliser les gens en position de pouvoir afin de transformer les choses... ». Les comédiens engagés dans la cause du logement communautaire souhaitent poursuivre leur envolée afin que leur première pièce ne soit pas la dernière !!!

Les comédiens de la troupe La Folle Envolée seront sur les planches les 24 et 25 mars 2006 en Outaouais à *L'Avant-première* pour présenter la pièce : Et si c'était toi! Écrite à partir de leur quotidien, la pièce constitue le reflet de leur réalité (Françoise Carisse, Lynn Charron, Sylvie Chartrand, Sébastien David, Anne Marie Deneault, Alain Dumont, Marcel Labelle, Benoît Lorrain, Jacques Maisonneuve, Michelle Métivier, Roland Paquette, Benoît Poirier et Richard Robillard).

POÈME D'ALAIN DUMONT (COMÉDIEN DE LA TROUPE LA FOLLE ENVOLÉE)

Que tu sois âgé, handicapé
Que tu vives dans la pauvreté
Que tu sois seul, itinérant
Femmes en difficultés
Familles recomposées
Faisons un pas en avant

Ensemble pour s'exprimer
Nous serons vainqueurs
Nous sommes des milliers
À souhaiter ce changement
Nous sommes décidés
À informer la communauté
À cette vraie réalité
Avoir un logement c'est important

C'est une dose de bonheur
Pour les petits et les grands
Peu importe la couleur
Ce qu'on veut dès maintenant
C'est un monde meilleur
Où les problèmes de logis
Ont un effet rassembleur
Et par le bruit de nos voix
Toucher en plein cœur
Le plus de gens

En société, plein d'inégalités
Rien d'acquis, personne à l'abri
D'imprévus, de s'trouver à la rue
Ardu de prendre sa place

Quand fragilisé par la vie
Tu dois lutter pour survivre
Dans une jungle occidentale
Où la nécessité d'un gîte
Un endroit pour rire
Pour se laisser aller
Sont des besoins essentiels
Au présent comme au futur
Qui donne des ailes

Avoir un logement c'est important
C'est une dose de bonheur
Pour les petits et les grands
Peu importe la couleur
Ce qu'on veut dès maintenant

C'est un monde meilleur
Où les problèmes de logis
Ont un effet rassembleur
Et par le fruit de nos voix
Toucher en plein cœur
Le plus de gens

Avoir un logement c'est important
C'est une dose de bonheur
Pour les petits et les grands
Avoir un logement c'est important
Peu importe la couleur
C'est partir confiant, en gagnant

LES GENS DU RÉSEAU

Vivre au coeur de la métropole

Projet Novateur au Manoir Charles Dutaud

Richard Saulnier
Responsable des communications,
RQOH

LE RÉSEAU poursuit son survol des expériences tenues avec le programme du MSSS « Pour un nouveau partenariat au services des aînés » (Projets Novateurs) dans des OSBL d'habitation.

Après la Maison des Aînés de Grande-Vallée dans notre numéro de décembre, nous rencontrons aujourd'hui les gens du Manoir Charles Dutaud à Montréal, un immeuble de 21 étages abritant 200 unités de logements pour personnes âgées, à quelques pas d'un établissement qui fut la vitrine de grands moments de la scène sportive de Montréal, l'ancien Forum de Montréal... Chantal Rousseau en est la directrice par intérim. Jacques Cloutier, qui l'accompagne lors de l'entrevue, est travailleur social au CSSS de la Montagne qui dessert le territoire et est également président de la Fondation du Manoir Charles Dutaud qui administre l'établissement.

LE RÉSEAU : Pouvez-vous d'abord nous décrire le projet au Manoir Charles Dutaud ?

Chantal Rousseau : Le projet vise à tester diverses formules pour retarder l'institutionnalisation de personnes âgées qui, à cause de leur perte d'autonomie, ne pourraient normalement continuer de demeurer en logement. Au départ, il nous a permis d'effectuer un suivi clinique auprès de 10 locataires en perte d'autonomie et qui ne nécessitent pas de soins lourds ou complexes. Depuis, l'état de santé de trois de ces locataires les a forcés à nous quitter. Leurs places ont été

vite comblées cependant et, actuellement, quinze (15) résidents sont suivis par le Centre de Santé et de Services sociaux de la Montagne. Le Projet Novateur nous permettra d'effectuer ce travail durant trois ans et jusqu'à un maximum de 20 locataires.

LE RÉSEAU : Quelles sont les ressources que le Projet Novateur permet d'ajouter à l'équipe qui oeuvre auprès des résidents du Manoir ?

Jacques Cloutier : Plusieurs locataires du Manoir Charles Dutaud obtiennent déjà l'aide des services de maintien à domicile du CSSS. Déjà, quelques résidents du Manoir constituent une clientèle de gens qui ont des problèmes à s'automédicament. Le CSSS offre ce service de distribution de médicaments ainsi que d'autres services offerts sur une base régulière. Depuis juin 2005 cependant, le Projet Novateur nous a permis d'ajouter des soins infirmiers et d'obtenir un encadrement plus serré au quotidien : soins à la personne, entretien, lessive, alimentation, mobilisation des familles, accompagnement, etc., pour cette catégorie de gens en perte d'autonomie

J.C. : Beaucoup de gens sont vraiment à la frontière d'un placement dans un Centre hospitalier de soins de longue

durée (CHSLD) et le Projet Novateur permet de prolonger ce séjour chez eux pour ceux et celles dont l'autonomie est déclinante. Grâce à lui, des personnes résidentes du Manoir Charles Dutaud ont une alternative à l'hébergement institutionnel et peuvent continuer de vivre dans leur environnement familial.

C.R. : Le projet s'intitule d'ailleurs « Une étape de plus chez soi / One step more at home ».

J.C. : Le Manoir est situé dans un quartier très urbain et la plupart des résidents et résidentes ne comptent pas nécessairement de membres de leur famille à proximité. Au jour le jour, ce ne sont donc pas les membres de la famille ou des aidants naturels qui sont là pour donner un coup de main.

Alors, le Projet nous permet de compter sur le soutien d'un travailleur social (2 jours par semaine), d'une infirmière auxiliaire (5 jours par semaine), de deux auxiliaires familiales (une de jour et une de soir) sept jours par semaine, d'un préposé à la surveillance de nuit (de 22 h à 8 h) et nos 15 locataires sont constamment « liés » à de l'aide par télé-avertisseur (pendentif et Intercom).

LE RÉSEAU : Qui sont les partenaires impliqués ?

C.R. : Le Manoir Charles Dutaud et le CSSS. Le Manoir sert à la fois une clientèle de personnes autonomes et en perte légère d'autonomie. Il bénéficie de divers services offerts par la Fondation du même nom : cafétéria, dépanneur, accueil et encadrement, qui permettent aux personnes



Chantal Rousseau & Jacques Cloutier - Manoir Charles Dutaud



FOHRJS

Du nouveau à la FOHRJS en 2006 : un service de soutien à la gestion administrative et financière adapté à vos besoins et à vos possibilités

Administration

- Tenue de livres et comptabilité
- Préparation des livres comptables pour la vérification annuelle
- Ajustement mensuel du registre des loyers
- Logiciel comptable fourni

Analyse financière

- Soutien à la préparation des prévisions budgétaires
- Suivis budgétaires mensuels
- Préparation d'états financiers prévisionnels
- Utilisation des états financiers pour la planification
- Transactions inter-phases
- Conseils de transferts et placements
- Obligations contractuelles liées aux réserves
- Comptabilisation des réserves

Formation

- La trésorerie en OSBL d'habitation
- Paiement de factures
- Complétion des bordereaux de dépôts
- Complétion des talons de chèques
- Préparation des payes
- Accompagnement dans l'élaboration du contenu financier pour les demandes de subvention
- Soutien à l'élaboration de divers rapports destinés aux instances gouvernementales et autres
- Gestion des baux
- Impôts fonciers
- Politique de dépenses
- La compréhension des documents de structure financière

Contactez-nous au (450) 699-3060, poste 2, pour obtenir de plus amples informations !

en perte d'autonomie de demeurer plus longtemps dans un environnement « logement » dont ils gardent le contrôle.

J.C. : Né de la fusion de 3 CLSC, le CSSS de la Montagne est un organisme bien implanté dans son milieu qui travaille de pair avec les organismes du réseau de la Santé et de la communauté afin de promouvoir et soutenir l'autonomie des personnes. Le CSSS offre une gamme variée de services de santé et de services sociaux professionnels (infirmier, travail social, réadaptation) principalement de prévention, de traitement, de réadaptation et de soutien aux personnes âgées en perte d'autonomie.

LE RÉSEAU : Quelles sont les problématiques particulières ?

J.C. : On y trouve principalement des personnes seules. Ça engendre donc de plus grandes responsabilités aux intervenants du réseau. Certaines décisions

relèvent parfois d'un CSSS, mais d'autres nous forcent à en savoir beaucoup plus que s'il y avait une famille à proximité. La solitude est le gros problème. Heureusement, la cafétéria constitue un lieu d'échanges irremplaçable.

LE RÉSEAU : Comment les pouvoirs décisionnels sont exercés ?

J.C. : Bien sûr, le CSSS fournit le budget et c'est lui en définitive qui doit rendre des comptes au ministère, mais un comité conjoint composé de trois personnes du Manoir et trois personnes du CSSS discutent de chaque cas et établi un « contrat de services » pour chaque locataire concerné.

LE RÉSEAU : Et les résultats à ce jour ?

J.C. : Ils sont actuellement plus palpables pour le Manoir Charles Dutaud. Par exemple, quand une personne qui souffre d'incontinence est changée 5 à 6 fois par jour, elle n'indispose plus les autres rési-

dants comme auparavant, vous le comprendrez bien.

C.R. : Plusieurs résidents restent avec nous grâce à ce sérieux coup de main. On a longuement hésité avant de plonger là-dedans, mais ça se révèle un bel exemple de partenariat avec les gens du réseau de la Santé.

J.C. : Cela témoigne d'une belle ouverture d'esprit de gens qui apprennent à travailler ensemble.



En définitive, le fait que le travailleur social affecté au projet soit aussi au conseil de la Fondation du Manoir n'est sans doute pas pour nuire, mais cela n'explique pas tout. Il s'agit plutôt d'un superbe travail d'équipe qui s'inspire de la célèbre *Punch line* qui hante sans doute toujours l'édifice voisin...

LES GENS DU RÉSEAU

Par et pour les jeunes

Odile Bourdages
Directrice, FROHQC

La Fédération régionale des OSBL d'habitation de Québec et Chaudière-Appalaches (FROHQC) couvre les territoires de deux régions administratives et ses membres sont très diversifiés, tant dans leurs missions que dans leurs activités. Dans ce numéro, la FROHQC nous présente deux organismes dont la mission vise les jeunes : l'ADOberge Chaudière-Appalaches, située dans la région du même nom, ainsi que le Centre-Jacques-Cartier, situé dans la capitale.

L'ADOberge Chaudière-Appalaches

La mission

Répondre aux besoins des jeunes de 12 à 17 ans de la région Chaudière-Appalaches en matière de prévention et

de dépannage par le biais d'hébergement temporaire et de services complémentaires, afin de développer chez ceux-ci des comportements de citoyens responsables et autonomes.

Pourquoi un jeune choisit d'aller à l'ADOberge ? Il peut vivre des conflits dans sa famille, a besoin d'un temps d'arrêt pour identifier ses problèmes ou de soutien pour résoudre ceux-ci. Parfois aussi, il s'agit de quelqu'un qui vit des difficultés personnelles, scolaires, sociales, etc. Le plus important est de savoir que le jeune et que le ou les parents doivent être volontaires et prêts à s'impliquer dans une démarche personnelle s'il souhaite être résidant à l'ADOberge.

Durant son séjour, l'établissement vise à donner les instruments nécessaires au jeune et à sa famille pour mettre en pratique les outils pour régler des situations conflictuelles à mesure qu'elles se produisent, permettant par le fait même le

maintien du jeune dans son milieu familial. La durée du séjour est de 0 à 30 jours, renouvelable une fois après entente. Les services d'hébergement sont gratuits, et neuf places sont disponibles.

Les jeunes visés par l'action de l'ADOberge sont âgés entre 12 et 17 ans. Plus spécifiquement, pour le service d'hébergement temporaire, ce sont des jeunes garçons et filles vivant une situation de crise avec leur milieu familial due, en grande partie, à des relations familiales tendues, à des difficultés personnelles du jeune et à des dispositions parentales déficientes.

L'ADOberge est membre du Regroupement des Auberges du Cœur qui est constitué de 27 maisons d'hébergement à travers le Québec. Celles-ci hébergent environ 3 000 jeunes de 12 à 30 ans, par année.

Les activités

Au fil des ans, les services se sont consolidés et améliorés, afin de répondre le mieux possible au développement de l'autonomie et de la responsabilisation des jeunes, principalement par le biais de rencontres individuelles, de rencontres de groupe ou familiales, de soutien dans les démarches scolaires et les recherches d'emploi, d'ateliers thématiques (estime de soi, gestion des conflits, communication parents-adolescents, etc.) et de suivis post-hébergement. À ces activités se sont greffées des services de prévention offerts à la communauté.



L'ADOberge de Chaudière-Appalaches

LES GENS DU RÉSEAU

Par et pour les jeunes (suite...)

Odile Bourdages
Directrice, FROHQC



Le centre résidentiel et
communautaire Jacques-Cartier

La mission

Le Centre Jacques-Cartier (CJC) est un lieu d'émergence de projets alternatifs « par et pour » les jeunes. L'organisme est géré par un conseil d'administration de neuf personnes dont six sont des jeunes résidents. Âgés de 16 à 30 ans, ces derniers constituent la base de la vie démocratique et communautaire du CJC.

Les lieux de mise en action

Le Centre Jacques-Cartier, c'est une multitude de lieux soutenant la mise en action des jeunes :

- *Service résidentiel* : avec ces 27 unités d'habitation subventionnées, le CJC est un milieu de vie dynamique notamment

grâce à l'implication de ces résidents au sein de la collectivité. Pour plusieurs, le CJC représente un rêve réalisé, soit d'avoir enfin un toit sécuritaire.

Service d'animation à la vie communautaire : un service d'animation à la vie communautaire favorise l'organisation, par les jeunes, d'activités sociales qui les rassemblent. Ce service est la principale porte d'entrée du CJC.

Service d'animation à la vie culturelle : celui-ci permet l'intégration de jeunes par le biais d'activités à caractère artistique et culturel. Une superbe façon de démocratiser et rendre accessible la culture à tous.

Les plateaux de formation

Les méthodes de formation du CJC ont pour objectif de permettre aux participants de réfléchir à leurs objectifs, d'expérimenter leur rôle de travailleur et de citoyen tout en développant des compétences nécessaires à la réalisation de leur projet.

Les programmes sont principalement :

L'ATELIER DU POUCE VERT, un atelier de formation en menuiserie et ébénisterie ;

ECO-QUARTIER, un groupe qui implante des habitudes de récupération et de compostage en milieu urbain ;

CIRQUE DU MONDE, des ateliers gratuits de jonglerie, d'équilibrisme et d'acrobatie organisés en collaboration avec le Cirque du Soleil ;

ATELIERS À LA TERRE, un projet d'agriculture écologique ayant pour but de favoriser l'autosuffisance et la sécurité alimentaire pour ses participants, en passant par la culture, les récoltes et les cuisines collections ;

TAM TAM CAFÉ, une entreprise d'économie sociale et un restaurant école. Cette initiative est également un lieu de rassemblement, de diffusion et d'animation culturelle pour la jeune relève ;

PROJETS ÉMERGEANTS enfin, un service de suivi et d'accompagnement pour des jeunes qui désirent démarrer un projet ou une entreprise.



Le Centre résidentiel et communautaire Jacques-Cartier

L'ENTREVUE DU RÉSEAU

« Le grand défi, c'est l'arrimage de la santé et de l'habitation »

Nathalie Normandeau

Richard Saulnier
Responsable des communications,
RQOH

Entrevue avec la Ministre québécoise des Affaires municipales, responsable de l'habitation

LE RÉSEAU a rencontré pour ses lecteurs et lectrices la Ministre des Affaires municipales, responsable de l'habitation, Madame Nathalie Normandeau, qui a bien voulu répondre à nos questions. Députée de Bonaventure et Ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Madame Normandeau a des racines solidement ancrées dans un milieu où se serrer les coudes et, parfois, sortir des sentiers battus sont synonymes de survie et de qualité de vie.

Pour l'occasion, notre Rédacteur en chef, Richard Saulnier, était accompagné du directeur général du Réseau québécois des OSBL d'habitation, M. François Vermette.

LE RÉSEAU : Bonjour Madame la Ministre. D'entrée de jeu, nous voudrions savoir si le gouvernement québécois poursuivra l'aide qu'il apporte jusqu'à maintenant à la réalisation de logements communautaires ?

Madame Normandeau : Notre gouvernement s'est engagé à livrer 13 000 unités de logement d'ici la fin de 2007. Non seulement atteindra-t-il ce plateau, mais il le dépassera fort certainement. Un effort très important a été fait par le gouvernement si bien qu'il a devancé la livraison de 4200 unités cette année et, nous l'espérons, ce sont 16 000 unités qui

seront plutôt livrées à la fin de 2007.

Vous savez, il faut rendre à César ce qui appartient à César. Et l'actuel gouvernement a été élu et, plutôt que de tout chambarder ce qui avait été envisagé par ses prédécesseurs, nous avons repris la balle au bond et poursuivis les efforts entrepris par Québec à l'égard des besoins grandissants de nos concitoyens et concitoyennes.

Nous avons repris la balle au bond et poursuivis les efforts entrepris par Québec



Nathalie Normandeau

LE RÉSEAU : Justement, est-ce que votre gouvernement a l'intention de reconduire l'octroi de fonds au programme Accès-Logis au cours des prochaines années ?

Madame Normandeau : Nous sommes en discussion avec le ministère des Finances à ce propos. Et, bien que je ne puisse me prononcer actuellement, nous sommes tous bien conscients de l'impact énorme qu'a le programme sur les communautés locales.

La mise en œuvre du programme Accès-Logis permet par exemple aux élus municipaux de prendre la mesure de l'importance de l'habitation pour leurs résidents. Il donne aussi des raisons très concrètes aux organismes communautaires de mettre sur pied les réseaux et les services nécessaires au maintien de la qualité de vie de leurs concitoyens.

LE RÉSEAU : Puisque l'on aborde la question d'AccèsLogis, est-ce que les récentes élections fédérales et leur résultat mettent en danger, d'une façon ou de l'autre, l'avenir du programme Logement abordable, selon vous ?

Madame Normandeau : Il est trop tôt pour dire quoi que ce soit à ce sujet, mais nous aurons avec la nouvelle Ministre des Ressources humaines et du Développement social, madame Diane Finley, des discussions qui nous permettront de connaître sa vision de la question. Est-ce que Logement abordable atteint ses objectifs ? Est-ce qu'AccèsLogis est plus efficace ? L'objectif est d'utiliser adéquatement les sommes disponibles. Par exemple, la Société d'habitation du Québec a un grand nombre de programmes avec des niveaux de complexité très élevés. L'important, c'est de rendre ça plus accessibles.

LE RÉSEAU : Avec la parution prochaine du « Cadre national sur le soutien communautaire en logement social », comment voyez-vous son application ? Comment comptez-vous assurer que des sommes suffisantes seront disponibles pour accompagner le Cadre ?

Madame Normandeau : Avant de parler de budget, pourquoi la création de ce Cadre est-elle si importante ? C'est pour mieux répondre aux besoins qui émergent. Ce que nous souhaitons, c'est de consolider

les services qui existent et d'adopter des approches plus humaines. C'est pour cette raison que nous travaillons si fort à l'établissement de ce Cadre national avec le ministère de la Santé et des Services sociaux et les organisations comme le Réseau québécois des OSBL.

***Le Cadre national (...),
c'est pour mieux répondre aux
besoins qui émergent***

De façon réaliste, nous visons à ce que le Cadre national soit adopté en 2006. Je vais ensuite m'asseoir avec ma collègue Margaret Delisle (NDLR : la ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la Réadaptation) et voir à ce que des sommes existantes dans les Agences de la Santé et des Services sociaux (ASSS) soient affectées à l'application du soutien communautaire en logement. Nous verrons aussi à réclamer auprès du gouvernement des sommes additionnelles afin que ces services soient financés.

Je souhaite que le Cadre national en logement social donne des pistes pour financer le soutien communautaire. Il est trop tôt pour répondre à cette question. Mais au delà de ça, il faut adopter une stratégie prévisible des moyens dont nous disposons. Et le grand défi, c'est l'arrimage de la Santé et de l'Habitation, que l'on décloisonne ces secteurs pour le bien-être des résidents et que l'on combatte les « chasses gardées ». Mais l'on sent une volonté même si ce n'est pas simple. Le Cadre national fournira les grands principes. Sa mise en oeuvre sera le résultat de solutions bien souvent locales ou encore dans leurs applications.

LE RÉSEAU : Et avec le vieillissement de la population, est-ce que le gouvernement entend favoriser le développement de projets d'habitation avec services ?

Madame Normandeau : Avec le vieillissement de la population, ce qui est intéressant c'est que l'on doit « décloisonner » l'habitation. Les besoins grandiront et les réalités deviendront plus complexes et nous devons alors mettre autour d'une

même table des acteurs qui n'y sont pas encore habitués.

Quand on a bâti les HLM par exemple, il n'était pas prévu de construire ces unités pour les besoins d'aujourd'hui. Les HLM n'ont pas été conçus pour répondre aux besoins de locataires en perte d'autonomie. Il faut aujourd'hui se questionner par rapport à l'offre ...

LE RÉSEAU : Est-ce que l'on devrait considérer les OSBL d'habitation comme partie intégrante du continuum de services aux personnes en légère perte d'autonomie et, de cette façon, y financer le soutien communautaire ?

Madame Normandeau : C'est un virage que nous ne pouvons pas faire seuls en tous cas ...

LE RÉSEAU : Comme la part du milieu est parfois très difficile à obtenir dans les petites municipalités, comment le gouvernement peut-il contribuer à soutenir davantage les projets dans ces petits milieux ?

Madame Normandeau : Je suis très sensible à cette dimension (NDLR : Madame Normandeau est aussi Ministre des régions). Nous savons que le pourcentage exigé aux milieux qui font une demande d'aide à la construction d'un projet met une énorme pression sur ces communautés. Les campagnes de financement dans les milieux, par exemple, deviennent encore plus importantes.

Actuellement, nous effectuons donc une révision de tous nos programmes afin d'éviter d'hypothéquer le succès des projets que portent les communautés. Particulièrement dans les municipalités de moins de 2000 habitants où trop souvent la part du milieu qui devrait être de 15% avoisine le 30%.

LE RÉSEAU : Et le programme Logement Abordable Québec, pourrait-il être remis en question ?

Madame Normandeau : On peut s'inter-

roger sur l'avenir de Logement abordable. Quand un programme ne fonctionne pas bien et ne répond pas aux attentes, on peut se questionner sur son avenir. Et en effet, Logement abordable pourrait être abandonné au profit d'AccèsLogis.

LE RÉSEAU : Plusieurs de nos OSBL sont financés dans le cadre de programmes de la SCHL (art. 56.1 et 15.1) qui arrivent en fin de conventions. Qu'en est-il des négociations sur le transfert du parc fédéral vers les provinces ?

Madame Normandeau : Nous souhaitons rapatrier ces logements mais pas à n'importe quelles conditions. À quelle enseigne demeure le nouveau gouvernement issu des élections de janvier ? Il est trop tôt pour le dire. Nous croyons qu'il est important que le gouvernement fédéral poursuive son implication en logement et j'ai l'intention de rencontrer ma vis-à-vis fédérale prochainement. Pour ce qui est du transfert, le nouveau gouvernement voudra y voir, mais de notre côté nous n'accepterons pas un transfert sans compensation.

J'ai l'intention de relancer la Table Québec habitation où tous les partenaires pourront être face à face et échanger sur leurs priorités. Cette formule a eu beaucoup de succès en tourisme et j'espère qu'elle en aura aussi en habitation.

***(...) nous n'accepterons pas de
transfert sans compensation***

J'ai rencontré aujourd'hui des représentants de la Wallonie (NDLR : la Belgique francophone) en visite au Québec, ils ont été impressionnés par la vitesse à laquelle nous arrivions à livrer nos projets, 2 ans en moyenne, alors que chez eux, un projet de HLM prend au moins 5 à 6 ans à se réaliser.

Nous constatons que les gens qui oeuvrent dans l'habitation au Québec travaillent avec conviction et passion.

LE RÉSEAU : Merci de votre collaboration.



Prendre vos affaires en main,
mettre à profit les ressources du milieu,
bâtir une économie solidaire,
imaginez les possibilités.

Nous voulons que vous puissiez vous consacrer
à ce que vous faites le mieux : entreprendre ensemble.
Appelez un conseiller d'Investissement Québec.



IQ Investissement
Québec

1 866 870-0437
www.investquebec.com

LES MOTS DU RÉSEAU

Le RQOH amorce une grande enquête auprès des OSBL d'habitation

Sondage sur les besoins en soutien communautaire

Marie-Noëlle Ducharme
Responsable de la recherche, RQOH



Le Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH) a entamé, l'automne dernier, une recherche dont les objectifs sont de mieux connaître la nature des services et activités offerts dans les OSBL d'habitation du Québec. La recherche vise également à identifier les principales activités de soutien communautaire nécessaires aux locataires. Enfin, le Réseau cherche à mieux estimer les coûts qui seront requis pour financer les activités de soutien communautaire dans un éventuel programme dédié à cette fin. Cette recherche s'inscrit dans les démarches de notre mouvement pour mieux promouvoir la reconnaissance et le financement du soutien communautaire en OSBL d'habitation.

Pour atteindre ces objectifs, le Réseau procédera à une enquête par questionnaire postal auprès de l'ensemble des OSBL d'habitation recensés au Québec, soit environ 750. Ce questionnaire porte surtout sur l'offre des services dans les immeubles, mais il nous fournira également des renseignements sur les grandes caractéristiques des OSBL d'habitation, par exemple, la mission de l'organisme, l'âge des résidents, la composition du conseil d'administration, etc.

Le questionnaire examine l'offre de services autres que ceux relevant du

soutien communautaire, par exemple : les services médicaux, l'aide domestique ou les soins aux personnes. Par la suite, des entretiens avec un échantillon plus réduit de responsables d'OSBL seront effectués afin d'approfondir des questions relatives au contexte de l'organisme, à l'organisation des services ainsi qu'aux besoins financiers de ceux-ci en matière de soutien communautaire.

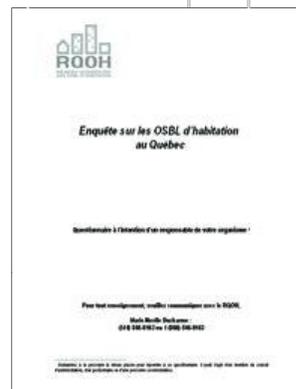
C'est en cumulant les données du questionnaire, des entretiens auprès des responsables ainsi que certaines données issues de recherches antérieures que nous comptons brosser un tableau le plus précis possible de l'état actuel des services offerts et des demandes en soutien communautaire. En effet, la recherche s'inspire d'une autre enquête effectuée par la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM) en collaboration avec le Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS) de l'UQAM en 2002.

Cette fois-ci, la coordination de la recherche, qui relève du Comité sur le soutien communautaire du Réseau, est assurée par la soussignée. Le Comité s'appuie sur un groupe de recherche formé de Lucie Dumais, professeure à l'école de travail social de l'UQAM, Suzanne Laferrière, de la Ville de Montréal, Claudine Laurin de la FOHM et François Vermette du RQOH. Les premiers résultats de la recherche seront dévoilés lors du colloque *Parce que l'avenir nous habite*, en novembre 2006.

Comme on le sait, le soutien communautaire en OSBL d'habitation ne dispose

toujours pas de programme, ni de budget dédié. Pour l'instant, les subventions se sont toujours limitées à des initiatives ponctuelles de la SHQ ou des réseaux régionaux en Santé et Services sociaux. Il en découle que les OSBL qui offrent différentes activités de soutien sont actuellement voués à plus ou moins de bricolages.

Pour le Réseau québécois, cette recherche vise à ajouter de l'eau au moulin des travaux du comité conjoint SHQ-MSSS portant sur un cadre de gestion du soutien communautaire.



Ne soyez donc pas surpris par l'arrivée d'un questionnaire du RQOH dans les jours qui viennent, si ce n'est déjà fait ! Faites-nous plaisir, complétez-le. Par ailleurs, nous procéderons, dès ce printemps, à la sélection d'un échantillon de responsables d'OSBL susceptibles de nous informer plus en détail sur les services et leur organisation. Si cette contribution volontaire vous intéresse (qui consistera en un entretien d'une heure par téléphone), faites-nous le savoir !

LES GENS DU RÉSEAU

Relever le défi de réaliser sa mission

Myrtha Laflamme
Directrice, Maison d'Un Nouvel Élan
et Présidente du RQOH

La Maison d'un Nouvel Élan est une entreprise d'économie sociale sans but lucratif qui a été construite en 1990 et qui compte maintenant 42 unités grâce à un programme d'habitation sociale de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, au programme AccèsLogis de la Société d'habitation du Québec et à la participation financière de plusieurs partenaires.

Nous remarquons, depuis quelques années, une diminution importante de l'autonomie de nos résidents/tes. C'est pourquoi, même si nous comptons sur une bonne collaboration du personnel du CLSC, ces besoins nous ont forcés à embaucher une infirmière à plein temps pour répondre à la demande.

L'alourdissement de la clientèle oblige aussi nos résidents/tes à se déplacer fréquemment à l'extérieur, afin de recevoir les services cliniques et médicaux qui nécessitent leurs états de santé. Dans ce contexte, nous nous



Maison d'un Nouvel Élan

voyons dans l'obligation de transférer en permanence de plus en plus de résidents/tes à l'hôpital en attente de placement pour une place en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). Ce que la clientèle et leurs proches déplorent.

Des discussions sont présentement en cours pour établir un cadre de partenariat avec les dirigeants du Carrefour de santé de Jonquière afin de remédier à la situation.

Avec la collaboration du Centre local d'emploi (CLE), une étude portant sur les services à la clientèle et la gestion des ressources humaines, financières et matérielles a été réalisée au cours de l'année 2005. Un plan d'action a été élaboré et mis à exécution dans le but d'améliorer nos diverses façons de faire dans ces domaines. Cette opération s'est effectuée sur une base volontaire et les membres du conseil d'administration de la Maison se sont dits très satisfaits des résultats.

L'avenir

Les membres du conseil ont tenu une journée de planification stratégique au cours de l'été 2005 et ont décidé des orientations de La Maison pour les années 2005 à 2008. Un suivi est effectué périodiquement en rapport avec la réalisation des objectifs fixés.

Les membres du personnel, quant à eux, tiennent annuellement une journée de ressourcement appelée un

« Lac à l'épaule ». Cette activité a eu lieu au mois d'octobre 2005 et ceux-ci ont fraternisé et échangé ensemble dans le but de se concerter à propos des principaux enjeux de l'organisation.

Cette démarche nous a permis de développer des outils de qualité dont nous nous inspirons à tous les jours, notamment un Code d'éthique. De plus, l'OSBL et son personnel se donnent ensemble un milieu de travail personnalisé et stimulant où l'on prend quotidiennement plaisir à travailler en équipe.

Ainsi, le milieu de travail est sain et sécuritaire et encourage l'initiative, l'implication et la formation du personnel dans le but d'accroître les compétences. La Maison reconnaît tout au long de l'année, par des gestes concrets et différentes activités, la participation de son personnel au succès du groupe. Elle encourage également toutes les possibilités de promotion.

Quant au personnel, il privilégie le respect, la loyauté, le professionnalisme, la responsabilisation et la polyvalence. Le sentiment d'appartenance est devenu une valeur fondamentale à l'OSBL. C'est dans l'application d'une telle formule gagnant-gagnant que tous les membres de l'équipe travaillent en harmonie et unissent leurs efforts pour réaliser la mission de l'entreprise.



LES MOTS DU RÉSEAU

French Kiss



Richard Saulnier
Responsable des communications,
RQOH

Le RÉSEAU poursuit ses efforts pour promouvoir les mots et expressions appropriés dans la langue de Molière. Aujourd'hui, le fameux support ou soutien communautaire.

Soutien, n.m.

Orth. et sens : Action d'apporter un appui à la réalisation de quelque chose, d'aider une personne à mener quelque chose à bien.

Synonyme : Appui, n.m.
Terme à éviter : Support

Note : Le terme support employé dans le sens présenté ci-dessus n'est plus présent dans les dictionnaires français de nos jours. C'est, en partie, sous l'influence de l'anglais que nous continuons de l'utiliser comme synonyme de soutien, mais c'est également parce que support a autrefois signifié, en français : « fait, action de supporter, de soutenir, d'aider », sens attesté jusqu'à la fin du XVIIIe siècle dans les dictionnaires, qui garde une certaine vigueur dans l'usage québécois. Aujourd'hui, le terme support fait référence aux notions très concrètes de « ce sur quoi une chose repose ou est destiné à reposer » et « d'appui ou soutien d'une chose pesante ».



Source : Office québécois de la langue française, 2005

Misez sur la force d'un réseau !



Pour plus de détails,
consultez le

www.rqoh.com

ou composez

1 866 846-0163
(sans frais)

Les OSBL peuvent maintenant profiter de prix réduits sur une multitude de produits et services



Camco Inc



BETOMEL
Le vrai magasin de peinture



LES GENS DU RÉSEAU

Une année record pour les désastres naturels

Patrice Jean
Morris & Mackenzie

L'année 2005 demeurera historique pour les nombreuses sautes d'humeur de Mère Nature. Il y a bien entendu le tsunami en Asie du sud, les trois ouragans de catégorie 5 aux États-Unis, des sécheresses dans le sud de l'Australie et dans le nord de la Chine ainsi que des pluies diluviennes dans l'est de l'Europe et le sud de la Chine.

Selon l'Organisation Météorologique Mondiale, 2005 fut la deuxième année la plus chaude depuis 1850. Les cinq années record depuis ce temps, dans l'ordre décroissant, sont 1998, 2005, 2002, 2003 et 2004. Il s'agit également de l'année des coûts records, avec des dommages assurés de 200 milliards de dollars suite à des désastres naturels. Les ouragans Rita, Wilma et Katrina ont contribué pour plus de 80 \$ milliards à ce montant.

La communauté scientifique est encore divisée sur le réchauffement global de la planète, mais les indications des

dernières années sont certainement consistantes avec la théorie du réchauffement. Malgré tout, avec ou sans ce réchauffement, les désastres naturels causent beaucoup plus de pertes humaines et matérielles. Les facteurs sont multiples, nous pouvons entre autre énumérer la concentration des populations, l'exploitation croissante des régions côtières, ainsi que l'accroissement des constructions humaines.

Outre les conséquences de ces phénomènes météorologiques sur notre vie de tous les jours, il y a l'impact de ces catastrophes sur les prix d'assurances. Le marché de l'assurance est influencé par tous les événements à travers le monde. Lors de l'achat d'une police d'assurances, vous faites l'acquisition de la capacité financière de l'assureur à payer des dommages aux futurs assurés. Cet assureur vend cette capacité financière à de nombreux assurés mais il est sujet également à ses propres limites financières.

Ainsi, l'assureur achète également de l'assurance (que l'on nomme « réassurance ») pour pouvoir payer les pertes supérieures à ses limites ou en propor-

tion d'un certain montant. La majorité des réassureurs sont internationaux. Ainsi un réassureur peut assurer des risques en Asie, en Europe et en Amérique du Nord. Donc, une catastrophe causant des milliards de dommages aux États-Unis, nous affectera selon le mécanisme inverse.

Le réassureur, suite aux paiements, exigera une prime plus élevée à l'assureur pour le transfert de ses risques. L'assureur qui se retrouve à payer des primes de réassurance plus élevées augmentera ses tarifs pour l'assuré. Évidemment, plusieurs autres facteurs entre en considération. Après le 11 septembre 2001, qui a coûté plusieurs milliards à l'industrie de l'assurance, les primes ont augmenté en flèche car l'industrie était en pleine crise avec d'importantes pertes financières et le 11 septembre a été la goutte qui a fait débordé le vase. L'impact des ouragans en 2005 a été moindre même si les montants que les assureurs auront à payer seront plus élevés que les dommages résultant de la destruction du World Trade Center, car ils font suite à trois années consécutives de profits importants. Ces profits servent donc à absorber une partie des indemnités payées.

Dans l'ensemble, votre prime est influencée en grande partie par vos caractéristiques individuelles (type de construction, entretien, expérience de sinistre etc.), mais également par l'ensemble des événements internationaux.



LES GENS DU RÉSEAU

Les programmes d'habitation communautaire sont sur le point d'être épuisés

Une mot de l'A.G.R.T.Q.

Marcelin Hudon
Directeur général, A.G.R.T.Q.

L'Association des groupes de ressources techniques presse la ministre Normandeau et le ministre Audet de renouveler le programme AccèsLogis.

Les 15 035 unités de logements communautaires prévues à compter de 2002 dans le cadre des programmes Accès-Logis et Logement abordable Québec seront bientôt écoulees. Seules subsistent les 1 131 dernières unités du programme AccèsLogis, dont la disponibilité budgétaire

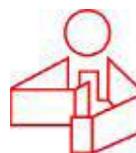
devoir être annoncée sous peu.

Cette situation suscite l'inquiétude de nombreux organismes à but non lucratif et coopératif qui sont à la préparation de leur projet et qui craignent de se retrouver devant une absence de budget au moment de présenter leur dossier à la Société d'habitation du Québec. C'est pourquoi 126 d'entre eux ont écrit à la Ministre Normandeau en décembre dernier afin de demander une reconduction du programme AccèsLogis.

Ces organismes travaillent à des projets d'habitation qui pourraient procurer plus de 4 850 logements coopératifs et sans

but lucratif à travers le Québec si, bien entendu, les budgets sont au rendez-vous. Des démarches de sensibilisation se poursuivent auprès du ministre des Finances qui prépare présentement son budget.

N'hésitez pas à en parler à vos députés.



Association des Groupes
de Ressources Techniques
du Québec



Le Fonds en efficacité énergétique a pour mission de concevoir et de mettre en œuvre des programmes novateurs pour les utilisateurs de gaz naturel situés sur le réseau gazier de Gaz Métro.

Innovez et économisez

Le FEÉ propose aux OSBL d'habitation :

- des panneaux réflecteurs de chaleur gratuits;
- une aide financière pour la construction de logements sociaux à haute efficacité énergétique;
- une aide financière pour la rénovation éconergétique de logements sociaux.

Région de Montréal : (514) 529-2216 Ailleurs au Québec : 1 866 529-2216

* Certaines conditions s'appliquent.



www.fondsee.qc.ca

LES GENS DU RÉSEAU

Le Réseau d'habitation communautaire de la Mauricie

Guy Gagnon
Directeur général

Mario Julien
Intervenant au soutien au logement

Le Réseau d'Habitation Communautaire de la Mauricie (RHCM) est un organisme sans but lucratif qui a été créé en 2000 afin de répondre à des besoins de logement en santé mentale pour des personnes démunies et ayant des problèmes d'itinérance et de réinsertion sociale.

La mission principale du Réseau d'Habitation Communautaire de la Mauricie est de travailler à la mise sur pied et au développement de projets de logements supervisés pour des clientèles ciblées dans la région de la Mauricie.

Fidèle à sa mission, l'organisme travaille à construire, acquérir, rénover et assurer la gestion de plusieurs projets d'habitation. Il vise à donner un logement à ces personnes afin d'améliorer leur qualité de vie et d'offrir une assistance à leur prise en charge. L'organisme favorise une approche globalisante et durable en

donnant à des jeunes non seulement un endroit où loger, mais en plus, un endroit où ils peuvent s'épanouir, trouver une certaine stabilité et s'intégrer dans la société. C'est pourquoi, le RHCM s'efforce de renforcer l'accompagnement et le soutien à des personnes fragilisées et vulnérables, puisque leurs besoins d'encadrement, de soutien et d'accompagnement constituent une condition à leur maintien dans leur logement.

Présentement le RHCM administre 36 logements, des 1 ½, 2 ½ et 3 ½ ainsi que deux logements partagés pour 2 personnes par logement. Un intervenant communautaire soutient les locataires afin de les aider dans leurs démarches. Les principaux services offerts sont l'accueil des nouveaux locataires, la résolution des conflits et des situations de crise, la référence et l'accompagnement de la clientèle dans le suivi de leur plan de services et dans l'organisation d'aspects liés au logement (budget, nourriture, propreté, etc.), les activités socio-culturelles ainsi que la coordination d'un comité des locataires.

Le RHCM reçoit une subvention récurrente de l'Agence régionale de la Santé et des Services sociaux (ASSS) et développe des projets immobiliers avec l'aide de la Société d'habitation du Québec (SHQ) ainsi que le programme



Trois logements de 3 1/2 avec commerce au rez-de-chaussée

IPAC du gouvernement fédéral. Actuellement, plusieurs de ses projets ont été développés grâce à l'appui des Habitations Populaires du Québec et leur Groupe de Ressources Techniques (GRT).

Le financement

Au niveau financier, le soutien au logement demeure fragile. Actuellement ce service est financé par le programme IPAC du gouvernement fédéral. Si ce programme n'est pas reconduit, le RHCM anticipe des difficultés à maintenir le service.

La subvention de l'ASSS est appréciable certes mais elle n'est pas suffisante pour permettre d'assurer le service de soutien au logement. Présentement, dix-neuf (19) logements reçoivent le supplément au loyer. Les autres logements (17) sont loués en dessous du prix du marché. Les frais de chauffage, d'électricité et d'ameublement sont assurés par l'organisme. Le fait d'être propriétaire et d'avoir des hypothèques peu élevées permet cependant d'offrir des logements à des prix très abordables pour notre clientèle.



Cinq logements : deux de 3 1/2 et trois studios



LES GENS DU RÉSEAU

Du côté de l'A.C.H.R.U.

John Johnston
Représentant du Québec au C.A.

L'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU) est un organisme créé en 1968 à l'époque où les municipalités s'intéressaient à la rénovation urbaine. Son objectif était de réaliser, recueillir et diffuser des recherches sur les politiques et ensuite de promouvoir l'adoption de recommandations fondées sur des recherches qui appuient le secteur du logement abordable.

Depuis l'élection d'un gouvernement minoritaire, d'abord libéral et maintenant conservateur, l'ACHRU est en mode pré-électoral. Une situation complexe qui nous force à maintenir les liens avec tous les partis à Ottawa : conservateur, libéral, bloquiste et néo-démocrate. L'ACHRU prépare alors sa stratégie dans un environnement instable et parfois peu compréhensible. Comme nous savons que la stratégie des con-

servateurs risque de mettre plus d'accent sur le rôle des provinces et, ainsi, de diminuer l'implication fédérale.

La situation est difficile à suivre car les acteurs changent aussi. Développer et maintenir des relations avec les décideurs n'est pas une tâche facile surtout lorsque la liste des contacts change constamment. Ceci prend des ressources et, évidemment, l'argent ne coule pas à flots.

Depuis quelque temps l'ACHRU a une entente de collaboration avec la SCHL. Elle en est à son renouvellement. Nous voulons accentuer notre rôle de courroie de communication entre les décideurs et le milieu d'habitation. La SCHL veut changer l'accent et alourdir le processus d'évaluation. Comme toute entente, la négociation est de mise et nous espérons voir un résultat qui bénéficierait aux deux parties.

Le travail des comités est très important au sein de l'ACHRU. Plus particulière-

ment, le comité de membership, présidé par Danièle Juteau des Habitations Jeanne-Mance à Montréal, a commandé une étude sur le membership de l'ACHRU. Le comité veut clarifier au Conseil d'administration les intérêts et les raisons pour lesquelles participent nos membres dans le but de mieux satisfaire et d'augmenter le membership. Nous attendons avec intérêt les résultats car comme tout organisme comme les fédérations d'OSBL, nous tentons toujours de mieux satisfaire nos membres.

Nous organisons également notre congrès annuel à Ottawa en 2006. Le thème, « Infrastructure communautaires : le logement dans le nouveau contexte » risque d'être très intéressant ainsi que la journée pré-congrès sur « Comment obtenir des fonds : échanges de stratégies de financement pour le développement ». Nous avons hâte de vous voir à Ottawa entre le 19 et 22 avril 2006.



Une catégorisation pour les OSBL d'habitation

Certification des résidences pour personnes âgées

En février dernier, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) consultait à propos des critères sociosanitaires qui vont accompagner la certification des résidences pour personnes âgées. Le Réseau a produit pour l'occasion un mémoire que vous pouvez lire dans notre site web (www.rqoh.com).

Dans ce mémoire, nous avons dit au MSSS que les critères proposés ne correspondent pas à la réalité de la majorité des OSBL d'habitation pour aînés. Pour ceux qui n'offrent ni soins de santé, ni

distribution de médicaments et ni services d'alimentation complet (3 repas par jour, 7 jours par semaine), la quasi-totalité des critères ne s'appliquent pas. Nous croyons que la majorité des OSBL pour aînés, bien qu'offrant certains services les rendant admissibles à la définition des résidences pour aînés prévues dans la loi, devraient néanmoins être exclues de l'application des critères sociosanitaires présentés par le MSSS. Une certification adaptée aux OSBL d'habitation pour aînés pourrait être développée dans les cas où, par

exemple, la participation des locataires pourrait être un critère.

Nous avons suggéré au MSSS de créer deux catégories, une pour les OSBL d'habitation pour aînés qui n'offrent que du soutien communautaire et une autre pour ceux qui offrent toute la gamme de services. Mais même cette catégorisation ne permettra pas de bien appréhender la diversité des OSBL d'habitation pour aînés. (F.V.)

LES GENS DU RÉSEAU

Se parler pour s'entendre

Olivier Loyer
Coordonnateur, FLOH



Vous arrive-t-il de rencontrer des gens d'action qui vous disent de cesser de parler, qui vous suggèrent de faire comme eux et de passer à l'action ? Ou encore qui vous donnent l'impression que vous ne travaillez pas lorsque vous êtes en réunion, en réflexion ou en rédaction ? Les gens d'action ont souvent l'impression que les personnes qui travaillent à partir de la parole, des mots ou en mettant en relation les gens ne sont pas efficaces et productives.

Le milieu des OSBL d'habitation, des organismes communautaires et plus largement des services à la communauté, fonctionne notamment grâce à des individus comme vous et moi qui s'extirpent des problèmes quotidiens pour proposer des idées novatrices et porteuses de changement social.

Je dois reconnaître l'excellence et la nécessité du travail fait par les personnes d'action. Car sans elles, un monde d'idées ne serait pas viable. Par exemple, j'ai longtemps assisté le coordonnateur d'un organisme qui pouvait promouvoir n'importe quelle idée ou

projet à ses partenaires et membres. Bref, il était même capable de vendre des réfrigérateurs à des Esquimaux ! Mais, il était incapable de prévoir la logistique liée aux activités nouvelles...

Fonds d'immobilisation

Parmi les idées nouvelles qui se brassent à Laval, il y a celle de la mise sur pied d'un fonds d'immobilisation. Le contexte du développement de l'habitation communautaire n'est pas toujours favorable tel que je l'écrivais dans ma chronique du dernier numéro du Réseau. Certains partenaires partagent ainsi depuis quelques années l'idée de créer un levier financier facilitant la création de nouveaux projets ou d'achat-rénovation d'immeubles pouvant être muté en habitations communautaires.

Nous en sommes aux premières étapes de notre projet. D'abord, un consultant établira les balises du fonds immobilier. Puis, nous rechercherons différents partenaires financiers désireux de soutenir la construction de logements sécuritaires et abordables pour la communauté lavalloise (ex. caisses populaires, chambres de commerce, etc.).

Trop de chefs, peu d'indiens

La création récente de la FLOH par les

acteurs du milieu voulait répondre, entre autres, à la préoccupation des groupes communautaires concernant le développement de logements sociaux et communautaires pour la population. Ainsi donc, la FLOH anime le milieu lavallois sur la question du logement social et communautaire. Pour beaucoup de groupes, cette dernière question est une préoccupation importante car il est difficile d'intervenir auprès de personnes dont les besoins primaires, dont celui d'un toit, ne sont pas comblés...

Progressivement, les lieux de concertation tendent à se multiplier. Et ces derniers temps, chacun d'eux cherche son identité propre, ne souhaitant pas dédoubler le mandat d'un autre. L'action par la parole n'est pas qu'un symbole, elle est la recherche du consensus ; de passerelles entre nos organisations et leurs revendications ; d'appuis ou de partenaires pour la réalisation de projets communs. Un bémol cependant, l'absence de cohésion entre certains groupes trop similaires.

Bref, beaucoup de gens de paroles et pas toujours suffisamment d'actions ! Ce constat vous étonne-t-il ? Allez, au boulot... Suffit la lecture, l'action ne peut constamment être procrastinée !!!

Le Réseau souffle ses cinq chandelles !

Le Réseau québécois des OSBL d'habitation a tenu le 6 décembre dernier son assemblée générale annuelle, à l'hôtel Holiday Inn Select de Québec. Créé en 2000, le regroupement d'organismes a célébré son cinquième anniversaire au cours d'un cocktail au Salon Edgar à Québec, la veille de l'assemblée.

Les personnes qui ont été actives pour la fondation du Réseau étaient en effet invitées à une petite réception où on a souligné l'importance de leur contribution à la création du Réseau québécois des OSBL d'habitation.

Par ailleurs, l'assemblée générale a élu son conseil d'administration pour l'année 2005-2006. Les membres du conseil étant délégués par leur fédération, celles-ci ont délégué pour les représenter au conseil d'administration du Réseau les personnes suivantes : Odile Bourdages et Dany Lépine de la FROHQC, Benoît Fortin du ROHSCO, Mariette Héraud de la FOHRJS, Myrtha Laflamme de la FROH-SLSJCCCN, Marcel Marchand de la FROHMCQ, Claudine Laurin et André Lemire de la FOHM, Olivier Loyer de la FLOH ainsi que Serge Bergeron à titre de représentant de la clientèle personnes âgées. Le poste de représentant des OSBL des régions non-fédérées étant vacant, il a donné

lieu à l'élection de M. Bernard Côté, de la corporation d'hébergement de Mont-Joli.

Au cours de sa première réunion, le 16 janvier dernier, le conseil d'administration a élu présidente, Madame Myrtha Laflamme, directrice de la Maison d'Un Nouvel Élan, de Jonquières. (R.S.)



De g. à d. : Myriam Labonde et François Vermette du Réseau

Prenez le contrôle de votre

NOUVELLE FORCE

Assurances

SEKOIA

Réseau Québécois
des OSBL d'Habitation

Communiquez avec nous
dès maintenant pour recevoir
votre soumission d'assurance

www.sekoia.ca 1.877.277.OSBL

Réseau québécois des OSBL d'habitation

2165, rue Tupper # 102, Montréal (Qc), H3H 2N2

Téléphone: 514-846-0163 ou 1-866-846-0163

Télocopieur: 514-932-7378

Courriel: rqoh@rqoh.com

www.rqoh.com



Le Réseau regroupe sept fédérations régionales d'OSBL d'habitation ainsi que des corporations d'habitation sans but lucratif non desservies par des instances régionales.

Regroupement des OSBL d'habitation avec support communautaire de l'Outaouais (ROHSCO)

266, rue Notre-Dame
Gatineau (Québec)
J8P 1K4
(819) 669-5740 poste 16

Fédération régionale des OSBL d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches (FROHQC)

799, 5e rue
Québec (Québec)
G1L 2S6
(418) 648-1278

Fédération régionale des OSBL d'habitation du Saguenay Lac-St-Jean, Chibougamau-Chapais, Côte-Nord (FROH-SLSJCCCN)

1969, rue Price
Jonquière (Québec)
G7X 5S2
(418) 678-1418

Fédération des OSBL d'habitation Roussillon, Jardins du Québec, Suroît (FOHRJS)

311, rue McLeod
Châteauguay (Québec)
J6J 2H8
(450) 699-3060

Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM)

1650, rue St-Timothée, bur. 105
Montréal (Québec)
H2L 3P1
(514) 527-6668

Fédération régionale des OSBL d'habitation de Mauricie, Centre-du-Québec (FROHMCQ)

1301, 6e avenue
Grand-Mère (Québec)
G9T 2J7
(819) 538-3322

Fédération lavalloise des OSBL d'habitation (FLOH)

925, avenue Bois-de-Boulogne #400
Laval (Québec)
H7N 4G1
(450) 662-6950

